



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

YOFALED – Dissolution de société

Référence : L011987

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 29 juillet 2022 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Dissolution de sociétéRadiation de société

YOFALED SNC au capital de 10.000 € Sièg : 12 RUE ETIENNE DOLET 56600 LANESTER 847513835 RCS de LORIENT L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 13 juillet 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 1er avril 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M. Jean-Pierre DELAFOY, demeurant lieudit RESTERMOUEL, 56310 BUBRY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le sièg de la liquidation est fixé lieudit RESTERMOUEL, 56310 BUBRY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Lorient, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Le Liquidateur

[Consulter cette annonce en ligne](#)